



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

1. Débitrice: **EAUDEGAM SA**, Av. des Baumettes 3, 1020 Renens
2. Déclaration de faillite: 20.10.2009
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 16.11.2009
4. Avance de frais: CHF 3'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. **Remarques:** But: commerce de tout bien, et plus particulièrement de brevets ou modèles déposés concernant l'environnement, le traitement et le recyclage de l'eau

Office des faillites de Lausanne  
1014 Lausanne

00420957